

**DEVIS-TYPE**

France

**Devis n° CGP003465**

Notre référence	PGP003285
En date du	13/09/2022
Suivi par	FALCO Clément
Tél du client	

**Obsèques de Monsieur XXXX YYYY***Mise en bière - Hopital Salon de Provence 13300 SALON-DE-PROVENCE**Levée de corps - Hopital Salon de Provence 13300 SALON-DE-PROVENCE**Crémation - Crématorium et Parc Mémorial de Provence Les Milles 2370 rue Claude Nicolas Ledoux 13290 AIX EN PROVENCE*

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
<b>Préparation et organisation des obsèques</b>		<b>377,00</b>		<b>20,00</b>
Les démarches et formalités pour obsèques locales	20,00	230,00		
La mise à disposition de l'assistant funéraire pour la constitution du dossier	20,00	147,00		
1 Vacation de Police (Trésor Public - Salon de Provence 13300 SALON-DE-PROVENCE)	0,00			20,00
<b>Cercueil et accessoires</b>		<b>418,00</b>	<b>49,00</b>	
Emblème crémation	20,00		6,00	
Capiton CRÉMATION	20,00		38,00	
1 Visserie crémation	20,00		5,00	
* Cercueil P2, en pin massif 22 mm, équipé de 4 poignées crémation, d'une cuvette biodégradable et d'une plaque d'identification	20,00	418,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 467.00 € TTC</b>				
<b>Mise en bière et fermeture du cercueil</b>		<b>167,00</b>		
La mise en bière et fermeture du cercueil	20,00	167,00		
<b>Cérémonie funéraire</b>		<b>811,00</b>	<b>167,00</b>	
L'équipe de 2 porteurs au convoi local	20,00	314,00		
Le maître de cérémonie au convoi	20,00		167,00	
* Le corbillard et son chauffeur pour un transport au crématorium	10,00	497,00		
<b>Crémation</b>		<b>69,00</b>		<b>571,00</b>
Crémation pour convoi (Crématorium Parc Mémorial de Provence 2370 Rue Claude Nicolas Ledoux 13290 Aix en Provence ) SANS CEREMONIE	0,00			571,00
* Urne (Gabarre) et son étiquette d'identité Carton pour dispersion -	20,00	69,00		
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>1 842,00</b>	<b>216,00</b>	<b>591,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis.

Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

**ROC ECLERC**

2 Allée de la liberté Place Morgan

13300 SALON-DE-PROVENCE

**Tél : 04 90 56 50 47**

Fax : 04 90 56 42 96

E-mail: agence.salon-de-provence@roc-eclerc.fr

Habilitation : 19/13/72

Page 2 sur 2

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	1 300,85	260,15
10,00	451,82	45,18
0,00	591,00	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 343,67	305,33	2 649,00

**Devis établi le 13/09/2022, valable 30 jours à compter du 08/11/2022**

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature**Signature du conseiller**Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"*